



COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS DE L'ARGENS ET DES COTIERS DE L'ESTEREL

SEANCE DU 11 MARS 2025 COMPTE-RENDU DE SEANCE

Le comité de pilotage du PAPI s'est réuni le 11 mars 2025 à 09h00 dans la salle du Conseil Départemental Edouard Soldani à Draguignan.

Membres du comité de pilotage :

Nom	Qualité	Représentation	Présence
Philippe MAHE	Préfet du Var	Préfecture du Var	Représenté par Myriam GARCIA
Myriam GARCIA	Sous-Préfète de Draguignan	Sous-préfecture de Draguignan	×
Anne-Cécile VIALLE	Sous-Préfet de Brignoles	Sous-préfecture de Brignoles	×
Kevin MAZOYER	Directeur de projet chargé du PAPI auprès du Préfet du Var	Préfecture du Var	×
Didier BREMOND	Président	Syndicat Mixte de l'Argens / Communauté d'Agglomération Provence Verte	Représenté par Alain CAYMARIS
Frédéric MASQUELIER	Président	Esterel Côte d'Azur Agglomération	Excusé
Richard STRAMBIO	Président Maire	Dracénie Provence Verdon agglomération / Ville de Draguignan	Excusé
Alain CAYMARIS	2 ^{ème} Vice-Président/8 ^{ème} Vice-Président/Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/ Dracénie Provence Verdon agglomération/ Ville de Trans-en-Provence	×
Jean-Pierre SOUZA	8 ^{ème} Vice-Président/Conseiller communautaire/ Conseiller municipal	Syndicat Mixte de l'Argens/ Dracénie Provence Verdon agglomération/ Ville de Draguignan	×

Danielle ADOUX-COPIN	Adjointe déléguée à l'urbanisme, à la transition écologique et solidaire	Ville de Draguignan	×
David RACHLINE	1 ^{er} Vice-Président/Maire	ECAA/Ville de Fréjus	<i>Excusé</i>
Gilles LONGO	9 ^{ème} Vice-Président/13 ^{ème} Vice-Président Adjoint au maire	Syndicat Mixte de l'Argens/ ECAA/ Ville de Fréjus	×
Didier LEMAITRE	11 ^{ème} Vice-Président/Conseiller municipal	Esterel Côte d'Azur Agglomération/ Ville de Roquebrune-sur-Argens	×
Mireille ANILLO	Vice-Présidente/conseillère municipale	Syndicat Mixte de l'Argens/ Ville de Puget-sur-Argens	×
Yannick SIMON	3 ^{ème} Vice-Président /Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Cœur du Var/ Commune de Cabasse-sur-Issole	<i>Excusé</i>
Jean-Michel DRAGONE	Délégué du SMA/3 ^{ème} Vice-Président/2 ^{ème} adjoint au Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Cœur du Var/Commune du Luc	×
Patrick VINCENTELLI	Délégué du SMA/ Conseiller communautaire/5 ^{ème} adjoint au Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon/ Commune de Aups	<i>Excusé</i>
Rolland BALBIS	6 ^{ème} Vice-Président/Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/ Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon / Commune de Villecroze	×
Bernard De BOISGELIN	4 ^{ème} Vice-Président/ Vice-Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes Provence Verdon/ Commune de Saint-Martin de Pallières	<i>Excusé</i>
Nicolas MARTEL	5 ^{ème} Vice-Président/3 ^{ème} Vice-Président/ Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes du Pays de Fayence/ Commune de Saint-Paul-en-Forêt	<i>Excusé</i>
Laurent GIUBERGIA	7 ^{ème} Vice-Président/7 ^{ème} Vice-Président/Maire	Syndicat Mixte de l'Argens/Communauté de Communes du Golf de Saint-Tropez/ Commune du Plan-de-La-Tour	×

Dominique LAIN	Vice-Président en charge des risques liés aux inondations	Département du Var	Excusé
Liliane BOYER	Présidente/3e Vice-Présidente/ Maire	Syndicat de l'Eau du Var Est/ Dracénie Provence Verdon agglomération/ Commune du Muy	Excusée
Sébastien PERRIN	Secrétaire général	Chambre d'Agriculture du Var	×
Claire CHAPELAND	Chef du bureau de l'ingénierie	Sous-préfecture de Draguignan	×
Delphine PICOT	Chef d'unité Risques Naturels Majeurs	DREAL PACA Service Prévention des Risques - Unité Risques Naturels Majeurs	×
Laurent BOULET	Directeur	DDTM83	Représenté par Jean-Baptiste GROSSO
Xavier PRUDHON	Directeur adjoint		Excusé
Olivier BIELEN	Chef du service eau et biodiversité		Excusé
Carine LEONARD	Chef du service prospectives et planifications		Excusée
Jean-Baptiste GROSSO	Chef du bureau Post-Inondation Commission PAPI		×
Annick MIEVRE	Directrice de la délégation de Marseille		Excusée
Sophie LASNIER	Chef de service territorial du Var et des Alpes maritimes	Agence de l'eau RMC	×
Guillaume XAVIER	Chef de service eau et risques naturels majeurs	Région Provence Alpes Côte d'Azur	Excusé
Emilie AURAY	Service Eau et Risques. Naturels	Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Eau	Excusée
Camille GUICHARD	Service Eau et Risques. Naturels	Service Eau et Risques. Naturels	Excusée
Véronique MORSETTI	Directrice générale Adjointe	Dracénie Provence Verdon agglomération	Excusée
Vanessa HUET	Responsable GEPU / GEMAPI au sein de la Direction Eau et assainissement		×
Fabrice FIQUET-ALBIN	Chef de service GEMAPI - Pôle cycle de l'eau	Esterel Côte d'Azur Agglomération	Excusé
Phoebe BENDJAMA	Chargée de mission prévention du risque inondation		×
Jean-Pierre JOURTAU	Directeur	Syndicat de l'Eau du Var Est	×
Jérôme CAMALEONTE	Directeur des Services Techniques	Ville de Draguignan	Excusé
Emmanuel PORRE	Directeur du pôle Technique	Ville de Fréjus	Excusé
Philippe RASMUS	Directeur des études et des travaux		Excusé

Tanguy SOLANET	Responsable du Pôle Gestion de l'eau	Communauté de communes Cœur du Var	x
Éric GUERINEAU	DGA Direction des Infrastructures et de la Mobilité	Département du Var	<i>Excusé</i>
Françoise LABATTUT-DAVID	Chef de la cellule Suivi des projets transversaux -Direction infrastructure et mobilité		<i>Excusée</i>
Didar GELAS	DGA Citoyenneté et développement des territoires		<i>Excusée</i>
Anne THEVENOT	Responsable service pilotage administratif, financier et prospectives Directrice adjointe de l'ingénierie territoriale		<i>Excusée</i>
Christelle BILLET	Responsable du service ingénierie et gouvernance de l'eau Direction de l'ingénierie territoriale		x
Séverine LOPEZ	Chef d'Unité	DREAL PACA Unité Prévision des Crues et Hydrométrie au sein du Service de Prévention des Risques	<i>Excusée</i>
Yann SERGENT	Adjoint au chef d'Unité		x
Alexis MARCHANDISE			x
Gregory BREFUEL	Prévisionniste référent du BV de l'Argens		x
Théophile VEZOLLE	Service Foncier, Aménagement et Territoires	Chambre d'Agriculture du Var	x
Olivier CAVALLO	Elu de la Chambre	Chambre de Commerce et d'Industrie du Var	<i>Excusé</i>
Patrick REYGADES	Responsable du Pôle proximité		<i>Excusé</i>
Angela MINISTERI	Chargée de vie consulaire et coordination territoire		<i>Excusée</i>
Thibault VALDISERRA	Consultant Risques climatiques		<i>Excusé</i>
Michel MERLY	Administrateur	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var	<i>Excusé</i>
Colonel Stéphane FARCY	Chef du Pôle Organisation des Secours et Prévention des Risques	SDIS	<i>Excusé</i>
Pierre GODOT	Directeur Général	Syndicat Mixte de l'Argens	x
Benjamin VAN LUNSEN	Directeur Général Adjoint		x
Christine GRILLOT	Chef de projet PAPI		x
Quitterie BLANCHARD	Coordinateur pôle travaux du SMA Chargé de projet PAPI		<i>Excusée</i>

Rédacteur : Christine GRILLOT, Chef de projet PAPI / Validation : Benjamin Van Lunsen, DGA

Ordre du jour :

L'ordre du jour de la réunion du comité de pilotage du 11 mars 2025 était le suivant :

- La présentation de l'état d'avancement des actions stratégiques du PAPI (2016-2025).
- Les premières orientations du Programme d'études préalables (2026-2027) en cours d'élaboration.

Compte-rendu :

M. Alain CAYMARIS, Vice-Président du SMA, introduit la séance et présente l'ordre du jour de la réunion. Les travaux structurants du PAPI (2016-2025) sont aujourd'hui en cours avec plus de 40 M d'euros engagés et se poursuivront encore pendant plusieurs années avec le soutien de l'Etat, de la Région, de l'Agence de l'eau et du Département qui prendra en charge les réhabilitations de ses propres ouvrages dans le cadre des opérations menées. L'engagement dans un Programme d'études préalables a été validé lors de la précédente réunion du comité de pilotage le 9 juillet 2024. L'objet de la séance est de partager les premières orientations de ce programme dont la validation est prévue en juillet 2025.

Mme la sous-préfète de Draguignan rappelle l'engagement de l'Etat auprès des collectivités. Le 15 juin 2010 est encore dans les esprits et l'utilité des travaux engagés dans la traversée de Draguignan et Trans-en-Provence a été démontrée lors des crues des 25 et 26 octobre 2024. Ces épisodes pluvieux permettent également de rappeler la pertinence du dispositif Alabri.

Mme la sous-préfète de Draguignan salue également l'engagement collectif dans la communication à destination du grand public et les interventions médiatiques réalisées par le SMA depuis la dernière réunion du comité de pilotage. La pose de la première pierre sur le site de la zone d'activité de La Palud en avril permettra à court terme de rappeler l'engagement de l'Etat et des collectivités dans la prévention des inondations.

a) Etat d'avancement du PAPI (2016-2025).

a. Bilan technique et financier du PAPI (2016-2025)

L'Etat d'avancement financier du PAPI est ensuite présenté. L'engagement des crédits de l'Etat est de 61% et la consommation de 30%. Au vu du contexte national, de nombreuses délégations de crédits au titre du FPRNM attendues en 2024 seront attribuées en 2025. M. GROSSO précise que l'arrêté attributif de 3M € supplémentaires pour l'action 62 sera prochainement signé.

Des subventions supplémentaires au titre du Fonds vert 2024 ont été reçues : 3 M € ont été accordés pour l'action 62 – Travaux sécurisation de la zone d'activité de la Palud, l'action 45 - Foncier et Travaux d'aménagements du Caramy à Brignoles et l'action 44 – Etudes de conception des aménagements du sous-bassin-versants de la Garonne. Un total de 5,3 M Fonds vert a ainsi été attribué en 2023 et 2024 aux porteurs d'actions du PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Esterel (SMA, CAPV, ECAA).

Mme la sous-préfète de Draguignan rappelle que l'engagement des crédits doit être réalisé rapidement : le Fonds vert n'est pas pérenne et un engagement des crédits dans les 6 mois de l'attribution est attendu.

Il est précisé que l'ensemble des demandes de subventions a été transmis à la Région avant le 31/12/2024, conformément à la convention cadre du PAPI.

Suite aux financements demandés en 2024 auprès de l'Agence de l'eau et du Département du Var, l'Agence de l'eau a octroyé les financements suivants hors convention :

- Travaux de la traversée de Draguignan – Trans-en-Provence (action 35) : 2,9 M.

- Mise en place de stations hydrométriques complémentaires (action 16) : 0,12 M.

Mme LASNIER indique que d'autres actions du PAPI sont en cours d'instruction et font l'objet de nombreux échanges avec l'Agence :

- Etudes opérationnelles et foncières des aménagements de prévention des inondations et de restauration écologique à Brignoles (action 45) - 674 000 €.
- Travaux d'aménagement de la Nartuby amont à Châteaudouble (action 34).
- Travaux de restauration de la Florieye à Taradeau (action 47) – 37 000 €.
- Promotion des pratiques agricoles pour lutter contre le ruissellement (action 51).

Au 31 décembre 2024, sur les 79 actions :

- 26 actions sont terminées.
- 34 sont en cours dont 15 actions pluriannuelles (PCS, DICRIM, sensibilisation...) qui n'ont pas vocation à se terminer et restent de fait engagées.
- 14 ne sont pas encore engagées dont certaines actions de maîtrise d'œuvre incluses dans l'avenant n°2 dont les cahiers des charges sont en cours d'élaboration.
- 4 ont été abandonnées et une est inscrite pour mémoire.

L'action 12, dont l'objectif de caractériser l'impact des merlons et remblais sur les conditions d'écoulements en définissant les zones protégées éventuelles, a été restituée au comité technique de l'étude le 12 décembre 2024 et une présentation des résultats est envisagée au comité de pilotage au premier semestre 2025 après échange avec les parties prenantes.

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, des explications sur les courbes de tarage qui définissent la relation hauteur/débit à la station de Roquebrune-sur-Argens gérée par la DREAL avaient été demandées par le SEVE et la Chambre d'agriculture du Var. La DREAL présente en séance l'équipement de la station et les jaugeages réalisés depuis 1970. 22 jaugeages ont été réalisés en 2024 pour fiabiliser la station.

M. SOUZA précise en séance qu'un projet de suivi hydrologique a été mise en place pour mieux gérer les inondations liées au ruissellement urbain sur la commune de Draguignan.

L'état d'avancement des démarches Alabri depuis la dernière réunion du comité technique est présenté en séance. 10 à 30% des objectifs du PAPI sont atteints en termes de diagnostic. La réalisation des diagnostics est directement liée à l'envoi de courrier, mais aussi à la survenance d'un événement de pluie.

A la demande de Mme la sous-Préfète de Brignoles sur le maintien d'une communication sur le dispositif, même en dehors de tout épisode pluvieux, il est mentionné que la communication est priorisée au regard de l'exposition des inondations mais aussi des demandes volontaires des communes. Elle est réalisée via différents supports, même si les courriers sont privilégiés.

M. SOUZA ajoute que des réunions de quartier sont organisées tous les trois mois en Dracénie.

M. DRAGONE, 3^{ème} Vice-Président de la CCCV, envisage la publicité sur le site de la commune ainsi que des publipostages sur des quartiers sensibilisés et des publications dans le bulletin municipal.

Il est mentionné en séance que la sensibilisation des notaires est difficile à réaliser sans stigmatiser la profession.

M. MAZOYER rappelle que le groupe de travail dédié à la réduction de la vulnérabilité à l'échelle du Var et animé par la Préfecture, a identifié les principaux points de blocage des actions de réduction de la vulnérabilité pour envisager des solutions, à savoir :

- la longueur des délais d'instruction (3 à 8 mois) qui pourraient être réduits à 2 mois.
- L'avance, liée aussi aux délais d'instruction.
- Le reste à charge de 20%, que certaines collectivités ont choisi de financer (Métropole de Toulon, de Nîmes par exemple).
- La recherche de prestataire, en collaborant avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), la Fédération Française du Bâtiment (FFB) ou les fabricants de batardeaux.

L'état d'avancement des opérations de travaux du PAPI est présenté par secteur d'intervention.

Quatre opérations sont en cours :

- les travaux du barrage de l'Aspé dont l'échéance est prévue à la fin du premier semestre 2025 et menés par ECAA.
- les travaux de la traversée de Draguignan et Trans-en-Provence, démarrés depuis 2022 et qui se termineront fin 2026 ou début 2027 (SMA).
- la protection de la zone d'activité de La Palud dont le lot 1 du marché de travaux a été notifié à la fin de l'année 2024 et dont les travaux devraient démarrer en avril 2025 et se poursuivre jusqu'en 2027 (SMA).
- les aménagements de la Nartuby Amont à Châteaudouble prévus en 2025 (SMA).

Trois opérations sont en phase d'instruction réglementaire :

- la restauration morphologique de la Florièye à Taradeau dont les premiers travaux devraient débuter en 2025 à hauteur du chemin Saint-Joseph (secteur de la falaise), le temps de terminer l'instruction des dossiers de Servitude d'Utilité Publique SUP (réseaux et passage pour les travaux) au 2nd trimestre 2025 (SMA).
- l'aménagement des berges du Caramy à Brignoles (SMA) dont les dossiers réglementaires ont été déposés en décembre 2024 avec une instruction prévue au 1^{er} semestre 2025 pour s'assurer de l'absence de point de blocage lors du dépôt des dossiers de demandes de subventions.
- la création de bassins de rétention sur les bassins versants des Tours et de Sainte Barbe à Draguignan (Ville de Draguignan) avec une instruction réglementaire attendue également au 1^{er} semestre 2025 pour s'assurer de l'absence de point de blocage lors du dépôt des demandes de subvention.

Mme LASNIER souligne que beaucoup d'actions, comme l'action 47, contribuent à la résilience et conjuguent gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Mme Lasnier demande l'état d'avancement de l'action 28b portée par ECAA qui a vocation à définir un projet de territoire pour la basse vallée de l'Argens. Mme BENDJAMA répond en séance que la consultation de ce marché sera relancée prochainement suite à une infructuosité avec un démarrage envisagée à l'automne 2025.

M. CAYMARIS précise en séance que DPVa finalise le schéma de eaux de pluie à l'échelle de la DPVa pour mieux gérer le risque de ruissellement.

M. VAN LUNSEN mentionne en séance que des actions de communication pourront être envisagées en 2025 sur la plupart des travaux ayant démarré : en avril pour les travaux de sécurisation de la zone d'activité de La Palud, comme mentionné précédemment, avant l'été pour les travaux de la traversée de Draguignan-Trans-en-Provence et à l'automne pour la restauration de la Nartuby amont à Châteaudouble.

b. Perspectives post 2025

Pour rappel, le PAPI de l'Argens et des côtiers de l'Esterel se termine fin décembre 2025. Il s'agit

d'un programme avenant 3 fois qui comprend de nombreuses actions de travaux dont certaines se poursuivront jusqu'en 2028. Dans l'attente de la finalisation des travaux majeurs du PAPI actuel jusqu'en 2027-2028 et avant de prévoir un nouveau PAPI avec travaux, le comité de pilotage du PAPI a validé le 9 juillet 2024 le portage par le SMA d'un programme d'études préalables (PEP). Ce programme permettra notamment de poursuivre le financement des actions de réduction de la vulnérabilité et de l'équipe projet ainsi que des actions pluriannuelles.

Après une phase de concertation avec les services techniques des EPCi et partenaires en début d'année, restituée au comité technique et aujourd'hui au comité de pilotage, une seconde phase de concertation démarre au cours de ce mois en mobilisant les 7 commissions territoriales du SMA. La finalisation du dossier de demande de labellisation du programme d'études préalables est prévue pour la fin du mois de mai 2025 avec une proposition de validation au comité de pilotage en juillet.

A la demande de Mme la sous-préfète de Draguignan concernant les réunions de préparation de validation du programme, il est précisé que des réunions intermédiaires sont prévues avec le groupe d'élus PAPI du SMA et les services de la sous-préfecture avant les prochaines réunions du comité technique et du comité de pilotage.

Concernant les financements, dans le PEP, seul l'Etat s'engage via le FPRNM à travers différentes mesures, a savoir :

- IP (Information préventive) : financée à 80% par le FPRNM
- RV- PAPI : pour la réduction de vulnérabilité (50% de financement pour les diagnostics, 40% pour les travaux de mitigation des entreprises à 80% pour les habitations et biens mixtes). Nécessite la présence d'un programme d'actions en cours.
- EAPCT : concerne le financement des études et actions de prévention s'il existe un PPRN prescrit ou approuvé sur le périmètre des communes bénéficiant de l'action.

La Région et l'Agence de l'eau ne sont plus signataires de la convention mais peuvent s'engager en fonction de leurs programmes d'aides respectifs.

Mme LASNIER précise que l'Agence de l'eau finance des actions via le 12^{ème} programme d'intervention, dans la continuité du 11^{ème} programme avec comme axes d'intervention la restauration des cours d'eau, la préservation des milieux aquatiques, la reconquête de la biodiversité et la préservation des zones humides. La préservation et la restauration de la capacité des sols à infiltrer est une nouveauté. Les projets doivent intégrer au maximum les enjeux de gestion des milieux aquatiques en redonnant la place à la rivière. Une présentation synthétique du 12^{ème} programme est jointe au présent compte-rendu.

Des éléments de diagnostics sont présentés en séance. En 2022, il était estimé que 37 000 bâtiments résidentiels étaient situés en zone inondable. La CCI a actualisé le diagnostic des entreprises : 72 069 entreprises dont 44 292 entrepreneurs individuels sont situés en zone inondable, soit 126 866 emplois concernés aujourd'hui. Le SMA a estimé que 45% des établissements scolaires étaient localisés en zone inondable par débordement. Des actions seront à prévoir à destination de ces établissements. Le SMA a pris contact avec le rectorat à ce sujet.

Les orientations à l'issue de la première phase de concertation et des ateliers réalisés avec le comité technique sont ensuite exposés en séance.

Il est proposé de poursuivre le dispositif Alabri pendant le Programme d'Etudes Préalables et d'ajouter une action de réduction de la vulnérabilité à destination des établissements recevant du public.

Pour améliorer la gestion de crise, il est envisagé de :

- Poursuivre l'accompagnement à la gestion de crise et la veille météorologique.

- Appuyer les écoles pour mieux intégrer les PPMS pour lesquels le taux de mise en œuvre des exercices est faible.
- Mettre en œuvre des Exercices de crise avec la population et des Retours d'expériences partagés (RETEX) sur les exercices et les événements qui se sont produits.

M. SOUZA rappelle que c'est le rectorat qui doit s'assurer de la mise en œuvre des PPMS.

Il est précisé en séance que le SMA proposera de faciliter la mise en œuvre d'exercices de crise et la transmission d'un guide (en cours de finalisation).

Dans l'objectif de mieux anticiper les inondations, le fonctionnement et le développement de Vigicrues sont ensuite présentés par la DREAL. Les 7 stations complémentaires qui seront installées par le SMA en 2025 seront exploitées pour le développement de Vigicrues. Deux nouveaux tronçons réglementaires seront ajoutés d'ici 2030 : l'Issole et le Caramy. Des zones d'inondation potentielles et des prévisions à échéance variable selon la priorisation (6h ou 24h) seront élaborées en collaboration avec les collectivités et les porteurs de PAPI. Un niveau de service essentiel (couleur par zone avec bulletin) est prévu sur les autres secteurs.

Mme la sous-préfète de Draguignan demande pourquoi l'Issole et le Caramy ont été choisis comme nouveaux tronçons réglementaires et pourquoi l'Endre ne fait pas partie des tronçons sélectionnés.

M. BREFUEL, SPC, répond que la priorisation est réalisée au regard des enjeux. Une réponse plus complète pourra être apportée ultérieurement par la DREAL.

M. PERRIN, secrétaire général de la Chambre d'agriculture, demande si le dispositif de suivi en aval de la mesure compensatoire de la Nartuby sera pérenne et accessible au public.

La mesure compensatoire étant un barrage, il n'est pas assuré que les données liées à la sécurité du site puissent être partagées.

Afin d'avoir une communication avec plus d'impact, il est proposé de développer des actions en mêlant la réalité virtuelle (sites de repères de crues) ou en réalisant des installations sur des sites « sanctuarisés ». Le développement de supports à destination des nouveaux arrivants et des actions de formation sont également proposés.

La sensibilisation des scolaires est ensuite abordée : les classes Risque inondation Argens (Maîtrise d'ouvrage Départementale) ont permis de sensibiliser 12 000 élèves au total avec un dispositif de qualité mais avec une incertitude sur le portage à partir de 2026-2027. Il est proposé en séance que le SMA soit maître d'ouvrage de cette action dans le cas où le Département ne pourrait en assurer le suivi et l'animation. L'action, financée à 80%, serait alors confiée à un prestataire. Il est mentionné en séance que le travail réalisé mériterait d'être valorisé.

Mme la sous-préfète de Draguignan souhaiterait connaître les classes déjà sensibilisées et celles qui le seront en 2025.

En lien avec le rectorat et les EPCI qui portent déjà des actions de sensibilisation, une offre de formation globale est à réfléchir. Des outils et des formations à destination des enseignants peuvent être inscrites dans le PEP.

Afin de mieux intégrer le risque inondation dans l'aménagement du territoire et protéger les zones d'expansion des crues qui participent à réduire la gravité des inondations en aval, il est proposé d'appuyer les services instructeurs et urbanisme à la demande (EPCI, communes) en développant une action dédiée. Une adhésion est envisagée avec l'AUDAT Var.

Plus spécifiquement, le risque de ruissellement pourrait être mieux pris en compte de différentes manières :

- En réalisant pendant le PEP l'atlas de ruissellement (action 27 du PAPI en cours) pour améliorer la connaissance de ce phénomène et des études d'aléa ciblées à la demande en l'absence de PPRI.
- En aidant les collectivités à la réalisation des SDEP via un accompagnement de Var Ingénierie.
- En formant des techniciens aux méthodes alternatives de gestion des eaux pluviales.
- En valorisant les multifonctionnalités des systèmes de rétention (accumulation dans les nappes souterraines), sociales (espaces de jeux) et en concevant des espaces urbains avec plusieurs vocations.

Mme BILLET, Département du Var, précise que l'adhésion à Var Ingénierie est nécessaire pour bénéficier d'un accompagnement et que cette adhésion est gratuite pour les communes rurales.

Mme LASNIER précise que l'Agence de l'eau peut accompagner les missions de l'Audat et cite en exemple d'action globale sur le ruissellement le travail remarquable réalisé par DPVa avec le schéma des eaux de pluie que l'agence subventionne.

Le comité de pilotage valide les orientations présentées en séance pour les premiers axes du PAPI.

Par territoire, les stratégies étant sectorielles, des demandes spécifiques sont formulées en séance. La stratégie de chaque territoire intègre les actions du PEP et celles prévues dans le PAPI (2016-2025) et se poursuivant pendant la durée du PEP (2026-2027). Les actions des axes 6 et 7 (études et travaux) sont définies au cours des concertations avec les parties prenantes (EPCi, partenaires techniques) et lors des commissions territoriales.

A la demande de M. DRAGONE concernant les modalités de prise en charge de l'entretien des cours d'eau par le SMA, M. VAN LUNSEN répond que la volonté du Président Brémond est que des DIG, permettant à une collectivité de se substituer au riverain pour l'entretien des cours d'eau, soit obtenues du Préfet sur tout le territoire. Le propriétaire reste cependant responsable de l'entretien de son linéaire de berge.

A la demande de Mme ANILLO concernant les délais de mise en œuvre des plans de restauration et d'entretien à Puget, M. VAN LUNSEN répond que les interventions démarreront à court terme.

M. SOUZA demande à ce qu'une réflexion globale soit menée conjuguant l'infiltration et la création de réservoir pour assurer la pérennité de la ressource en eau.

M. LONGO rappelle que Fréjus étant l'exutoire du bassin versant, la commune supporte les frais conséquents de nettoyage des déchets sur les plages après une inondations. La solidarité doit être maintenue. Les entrepreneurs de la zone d'activité de La Palud contribuent eux aussi à leur protection à hauteur de 1M d'euros. M. Longo souligne qu'il est important de communiquer sur les actions menées à destination des administrés en affichant aussi le soutien de l'Etat depuis de nombreuses années.

M. PERRIN demande à ce que pour le secteur de la basse vallée, et plus précisément sur le sous-bassin versant de l'Aille, principal contributeur, des solutions de rétention amont soient à nouveau étudiées. Les inondations ont un impact considérable pour la profession agricole.

M. VAN LUNSEN répond que des barrages ont été étudiés dans le PAPI avec une efficacité estimée pour des crues fréquentes (périodes de retour de moins de 10 ans). Les volumes de crue sont considérables. En ce qui concerne l'Aille, pour certaines crues historiques, la création d'un barrage induisait une concomitance des pics de crue de l'Argens moyen et de l'Aille provoquant une aggravation des inondations.

M. PERRIN demande à ce que des solutions d'infiltration, voire des retenues collinaires soient envisagées dans un objectif de protection contre des crues qui se produisent 2 à 3 fois par an en étudiant aussi des rétentions sur les affluents de l'Aille.

M. MAZOYER rappelle que les études réalisées dans le PEP permettront de définir les travaux de demain et que des solutions alternatives pourraient être réfléchies collectivement dans ce cadre.

Il est proposé une réunion spécifique sur le sujet. L'Agence de l'eau souhaite y être associée.

M. DRAGONE demande également à ce que des solutions mixtes associant rétention d'eau en période de sécheresse et protection contre les inondations soient étudiées au Luc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Annexe 1 : Présentation du SMA

Annexe 2 : Présentation du 12^{ème} programme de l'Agence de l'eau.